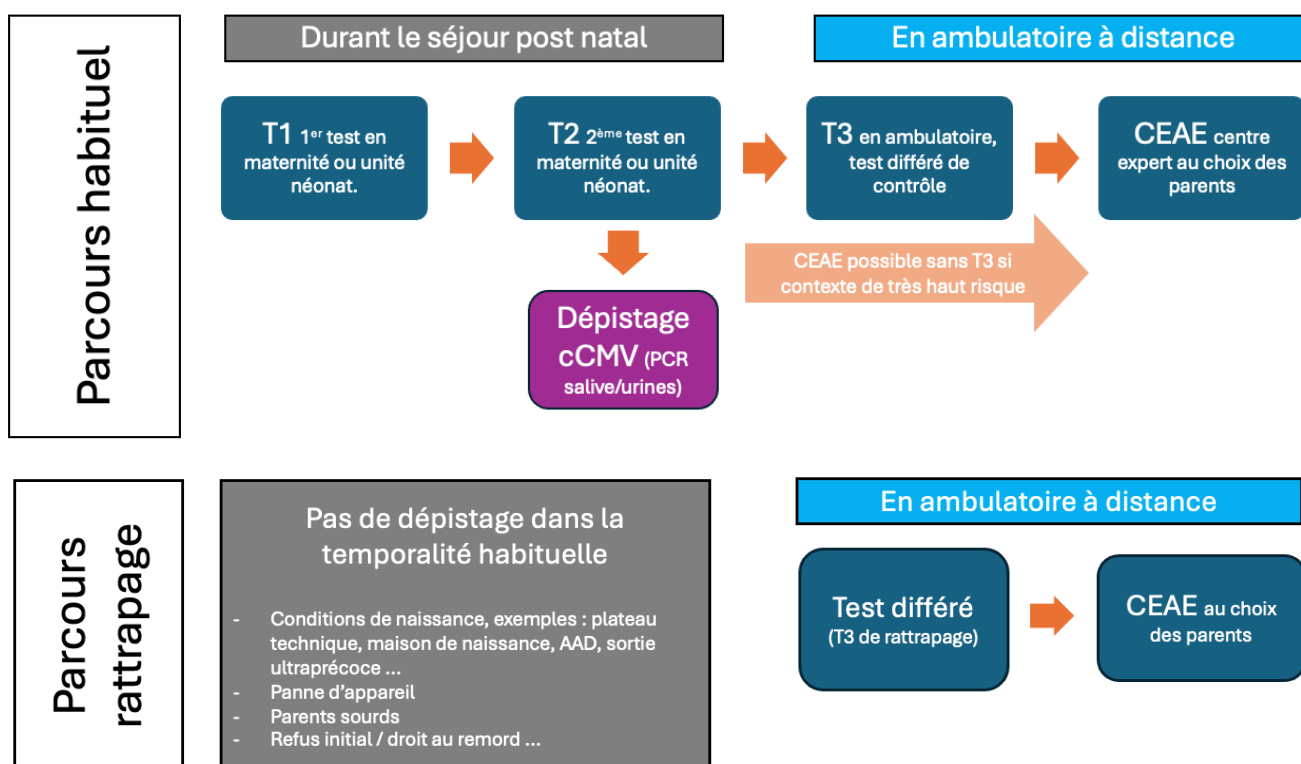


	Dépistage néonatal de la surdité • schéma des parcours, formulaires et documents, acteurs •		
	Dépistage néonatal de la surdité Procédures régionales Auvergne Rhône-Alpes URPHE – DSRP – GT régional DNS	Création sept 2026	3 pages
	Validation régionale : Groupe de travail régional DNS Oct 2026		

Schéma des parcours

➡ Signifie : en cas de test non concluant unilatéral ou bilatéral



En ambulatoire :

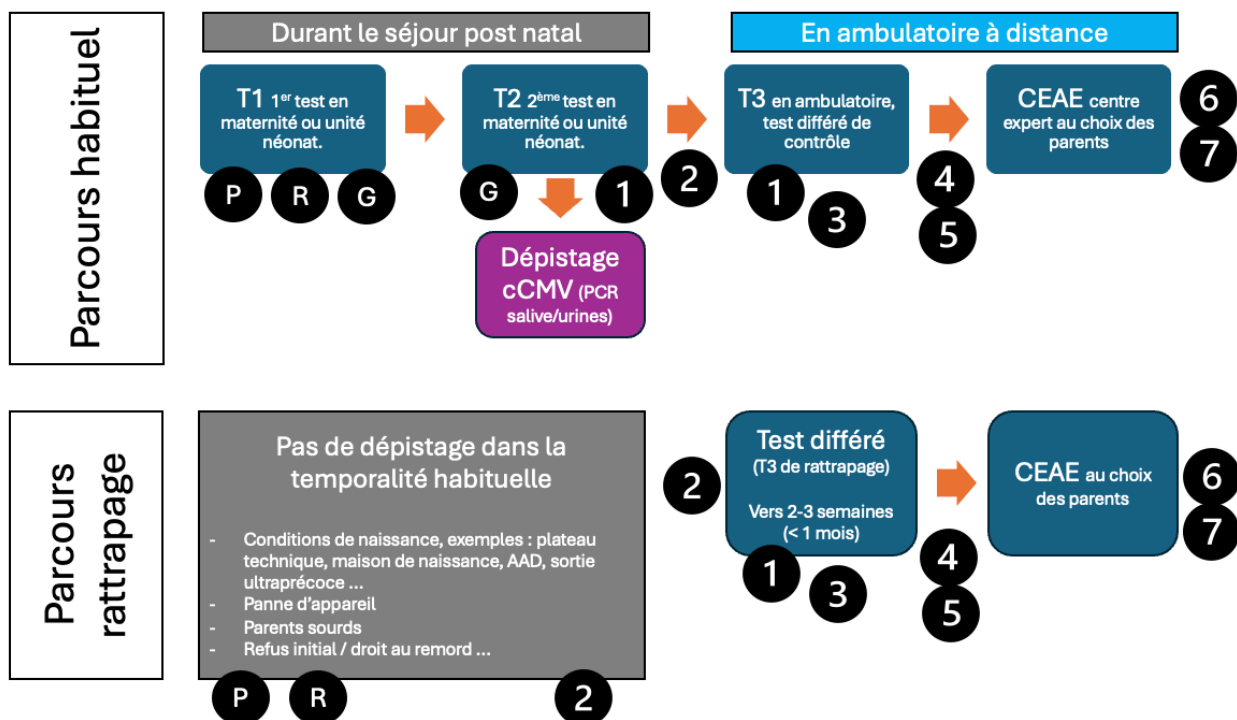
- Acteurs du test différé T3 : enregistrés auprès de l'URPHE.
- CEAE : liste AuRA.

Type de tests :

- OEA possibles pour T1, et transitoirement T3 de rattrapage uniquement si bas risque
- PEAa recommandés pour T1, T2, T3 de contrôle
- PEAa obligatoires pour les nouveau-nés avec transfert en néonatalogie et si de facteurs de risque.
- Les tests différés T3 font appel uniquement à des tests automatisés, PEAa fortement recommandés.

Temporalité :

- T1 à partir de H48, possible dès H24-36 si PEAa et sortie précoce prévue.
- T2 selon temps restant avant la sortie, idéalement 12 à 24 heures après T1.
- T3 idéalement vers 2-3 semaines de vie, recommandé avant 1 mois, possible pour rattrapage jusqu'à 3 mois.
- CEAE : avant 2 mois (3 mois si doute unilatéral).
- Enfants nés prématurés : T1 aux alentours du terme (dès 36 SA), puis prendre en compte l'âge corrigé.



P	Plaquette d'information régionale dépistage néonatal de la surdité (pour les usagers)
R	Formulaire de refus (pour les usagers, les professionnels + URPHE)
G	Résultats du DNS inscrits sur Carton Guthrie (pour professionnels et structures + URPHE)
1	Fiche résultats DNS hors buvard (pour professionnels et structures + URPHE)
2	Fiche prescription-adressage pour test différé T3 (pour usagers, professionnels et structures + URPHE)
3	Fiche d'engagement de participation à l'étape T3 (pour professionnels et structures + URPHE)
4	Fiche d'adressage en CEAE (pour professionnels et structures + URPHE)
5	Plaquette d'information de chaque CEAE (pour les usagers)
6	Fiche d'entrée en CEAE (pour professionnels et structures, comprenant résultats des 1 ^{ers} PEA seuils, + URPHE)
7	Fiche diagnostic final d'un enfant confié en CEAE (pour professionnels et structures, + URPHE)

Centres et praticiens effectuant les tests différés T3 en Auvergne Rhône-Alpes

- Liste prochainement disponible auprès de l'URPHE et des réseaux de périnatalité territoriaux

Centres experts de l'audition de l'enfant (CEAE) en Auvergne Rhône-Alpes

Réseau AURORE

- CEAE de l'Hôpital Femme Mère Enfant : 04 27 85 54 90 ou envoyer un mail à : GHE.HFME-CONSULT-EFA@chu-lyon.fr

Réseau ELENA

- CEAE du CHU de Saint-Etienne : 04 77 12 77 94 ou envoyer un mail à : orl.secretariat@chu-st-etienne.fr

Réseau RPAI

- CEAE du CHUGA site Grenoble : 04 76 76 56 56 ou envoyer un mail à : accueilorl@chu-grenoble.fr

Réseau RP2S

- CEAE des 2 Savoie site Annecy : CEAE des 2 Savoie site Annecy : 04 50 63 69 12 (9h30 à 12h30), ou envoyer un mail à : orl.diagnostic.audition@ch-annecygenevois.fr, les parents seront rappelés directement.
- CEAE des 2 Savoie site Cognin INJS : 04 79 68 61 07. Si non réponse : 04 79 68 79 12 (ligne directe) ou laisser un mail à : ceae@injs.fr, les parents seront rappelés directement.

Réseau RSPA

- CEAE du CHU de Clermont-Ferrand : 04 73 75 16 85 ou envoyer un mail à : depistageORLCEAE@chu-clermontferrand.fr